



séparation avec 2 enfants

Par **sofiap**, le **18/04/2012** à **17:30**

bonjour

mon compagnon a demandé à se séparer.

nous avons acquis une maison et nous payons un crédit. je ne peux pas garder la maison. il va la gader, nous allons faire une estimation, et il me paiera ma part après déduction du montant du crédit.

cette somme est elle imposable ?

serai je toujours associé au prêt ?

nous avons acheté en fin d'année 2011 un appartement sous la loi scellier ? est il possible pour moi d'y habiter ?

pension alimentaire : est elle imposable ?

nos avons 2 enfants : je demande la garde partagée. y a t il une procédure type ? ou selon notre souhait, nous pouvons décider du nombre de weekend de garde pour le père et les vacances scolaires ?

merci de vos réponses